



Communauté des Communes du Centre Argonne
Direction de l'enseignement

**ACCUEIL PERISCOLAIRE, ACCUEIL DE LOISIRS,
RESTAURATION SCOLAIRE**
Fiche individuelle et unique de renseignements

Année
2015 / 2016

Ce questionnaire est à remettre à la Codecom

- Service(s) fréquenté(s) : **Restauration scolaire (lundi, mardi, jeudi, vendredi)**
 Accueil périscolaire
 Accueil de loisirs du mercredi
 Accueil de loisirs du mercredi *avec restauration*
 Accueil de loisirs du mercredi *avec transport et restauration*
 (Aller simple de Aubréville et les Islettes vers Clermont)

NOM de l'enfant : **Prénom** :
 Date de naissance : / / 20.... Garçon Fille
 Ecole fréquentée : Classe :

Renseignements concernant les responsables légaux

Qualité : Père Mère Tuteur Conjoint Qualité : Père Mère Conjoint Tuteur

Nom	
Prénom	
Adresse	
e-mail	

Nom	
Prénom	
Adresse	
e-mail	

N° allocataire CAF: MSA fournir l'attestation
 Société d'assurance : n° contrat

Nom et prénom du redevable légal
la facture est établie au nom du redevable légal

Informations professionnelles

	<i>Père</i>	<i>Mère</i>
Employeur		

Renseignements concernant la santé de l'enfant

→ Régime alimentaire : tous aliments : oui non Régime sans porc : oui non

→ Allergies : ⇒ Asthme oui, précisez
 non

⇒ Alimentaires oui, précisez
 non

⇒ Médicamenteuses oui, précisez
 non

→ Nom, adresse et n° de téléphone du médecin de famille.....
.....

→ En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille ou de son représentant légal.






→ Si votre enfant est atteint d'une maladie susceptible d'avoir un retentissement sur sa vie au sein de l'école ou de l'établissement, veuillez renseigner la fiche de renseignements médicaux confidentiels, vous pouvez retirer cette fiche à la Codecom.

Personnes à contacter si les parents sont absents

Personnes à contacter et habilitées à reprendre l'enfant en cas de problème si les parents sont absents (téléphone indispensable):

Indiquer de préférence les coordonnées de personnes proches géographiquement et des numéros de téléphones mobiles.

Signer à côté de chaque nom. Attention signaler à la Codecom tout changement de numéro de téléphone (fixe et mobile)

M.....	Qualité.....		
M.....	Qualité.....		
M.....	Qualité.....		
M.....	Qualité.....		
M.....	Qualité.....		

Nous, soussignés

Responsables légaux en qualité de père, mère, tuteur * déclarons exacts les renseignements portés sur la fiche, nous engageons à respecter les modalités d'inscription, de fonctionnement des services périscolaires, de la restauration et à régler les factures y afférents, dès réception ; autorisons le centre des finances publiques à mettre en œuvre la procédure payante en cas de retard des parents ou du tuteur.

Date :2014

Père



Signature obligatoire des 2 parents

Mère

Tuteur

(*) rayer la mention inutile